

De mon temps (ce n'était pas hier) il n'y avait pas d'élections cantonales, par contre on élisait les Evêques.
Aujourd'hui, les Evêques ne sont plus élus, ce qui n'autorise pas pour autant à conclure que les Conseillers Généraux soient des ecclésiastiques.
Alors tous (C.Q.F.D.) votons le 27 mars.

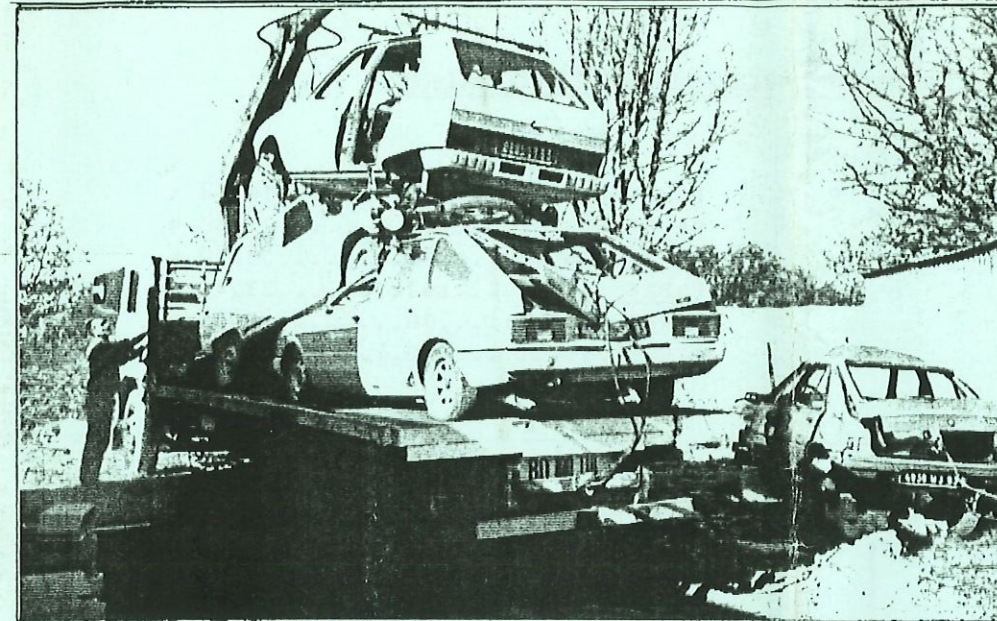
Anastase et le devoir civique.



L'élagage des arbres dans la cour de la Mairie.



Le magnifique olivier qui sera le centre de l'espace de verdure du parking des Ferrages.



L'enlèvement des épaves n'est pas gratuit. Il se retrouve dans les impôts !



BULLETIN MUNICIPAL

MARS 1994

N°55

LE MOT DU MAIRE

L'eau comme l'air n'a pas de prix. Image de l'impalpable, elle s'identifie à la nature et, par là, à ce que la vie nous offre de plus précieux.

Sa gratuité fut donc, dans nos pays tempérés, depuis toujours élevée en dogme, et toute approche gestionnaire frappée au berceau des pires maux de la capitation.

Depuis quelques années cependant, la rareté de l'eau potable et l'exigence qualitative croissante des consommateurs ont investi nos dirigeants de l'impérieuse nécessité de légiférer et d'affirmer le principe de l'équilibre de gestion de ce service public.

Depuis cinq ans, le Conseil Municipal a anticipé cette évolution inéluctable et a atteint cet objectif sans provoquer de hausse déchirante, ni surtout trop brutale.

Cela cependant n'exclura pas, compte-tenu notamment de l'application de directives nationales et européennes, de voir progresser partout, au cours des prochaines années, le prix de l'eau de façon encore très sensible.

Quant à l'assainissement -lui aussi soumis à ce douloureux équilibre budgétaire- il est préférable de ne pas en parler aujourd'hui.

A chaque jour suffit sa peine !

Jean-Pierre MORIN

CHRONIQUE MUNICIPALE

PREMIER TOUR DES ELECTIONS CANTONALES

Excellent taux de participation pour ce 1er tour à SAINTE-ANASTASIE.
Rappelons que le 2ème tour aura lieu ce dimanche 27 mars, de 08 H à 19 H.

Résultats :

Inscrits : 972
Votants : 511 (52,57 %)
Exprimés : 484

LAUGIER.....82.....16,94 %
DE L'ISLE.....105.....21,69 %
GERFAGNON.....28.....5,79 %
FABRE.....162.....33,47 %
CAREL.....38.....7,85 %
MICHEL.....69.....14,26 %

DEMOLITION D'UNE MAISON MENACANT RUINE



Depuis plus de 2 ans, de nombreuses personnes fréquentant les parages du 14 de la rue des Acacias faisaient part de leur inquiétude à la constatation de nombreuses fissurations du mur est de cette maison, qui laissaient craindre un effondrement subit.

Un expert officiel, dûment mandaté conclut à la démolition, mesure entérinée et rendue exécutoire par décision judiciaire pour des raisons de sécurité publique.

Depuis la fin des travaux, deux questions sont posées à la Mairie :

- La démolition est-elle complètement achevée ou les travaux suspendus ?
- Quel aménagement prévoit-on à la place de cette maison ?

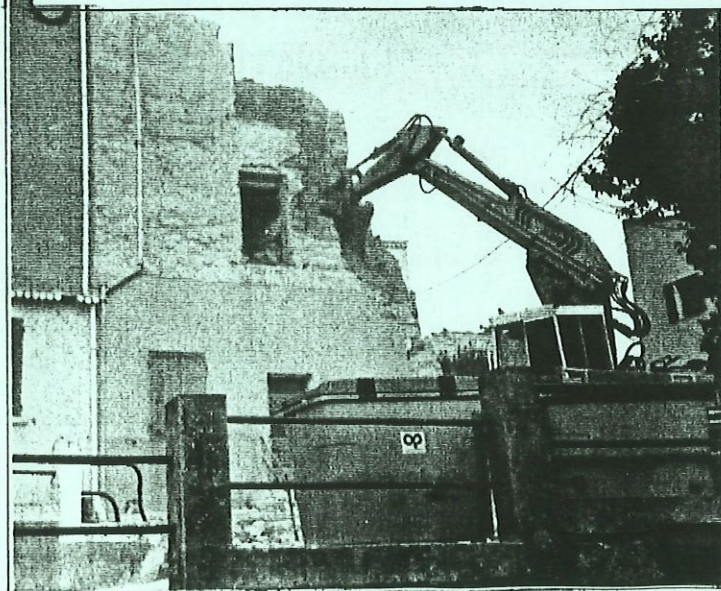
La démolition de cette maison est achevée, l'entrepreneur n'ayant pas jugé prudent, par mesure de préservation de la maison voisine, de poursuivre des travaux jusqu'aux soubassements. Les murs subsistant tiennent lieu de contreforts du fait du mode de construction en continu des maisons du village.

Il est certain que l'esthétique du secteur est aggravée, mais, rappelons-le, l'objectif principal était de répondre à une question de sécurité publique.

Quant à l'aménagement de la place libérée, la Commune, bien qu'ayant exécuté les travaux à sa charge, conformément au Code des Communes en cas d'insolvabilité des tiers, n'acquiert pas ipso facto le terrain du vivant de la propriétaire.

En conséquence, quelques travaux sommaires de sécurité seront, dès que possible, entrepris en attendant une décision ultérieure sur la destination de la propriété selon les dispositions successorales du Code Civil.

On comprendra donc que la collectivité, déjà mise à contribution ne peut dès maintenant s'engager dans des dépenses importantes pour un bien toujours sous le régime de la propriété privée.



15 H 30 : Minimes G.
SAINTE-ANASTASIE/SOLLIES
16 H 00 : Cadets G.
SALERNE/BRIGNOLES
16 H 30 : Minimes G.
SALERNE/FORCALQUEIRET
17 H 00 : Minimes G.
SAINTE-ANASTASIE/BRIGNOLES
17 H 30 : Benjamins F.
SAINTE-ANASTASIE/SALERNE
18 H 00 : Minimes G.
SALERNE/BRIGNOLES
18 H 30 : Cadets G.
SAINTE-ANASTASIE/SOLLIES
19 H 00 : Remise des coupes, apéritif.

"Faisons en sorte de passer une journée des plus agréables, ensemble, pour et par le Basket. Le sport n'est pas une guerre et notre responsabilité de dirigeant nous oblige à le faire comprendre, accepter et respecter par nos joueurs..."

Le Président
Guy BRUZZONE

BASKET-BALL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VAR

Prochains matches :

POUSSINS :

Le 9 avril à 15 heures :
HYERES-TOULON/SAINTE-ANASTASIE

CADETS :

Le 10 avril à 10 heures :
CAVALAIRE/SAINTE-ANASTASIE
Le 16 avril à 16 heures 30 :
SAINTE-ANASTASIE/ GRIMAUD

MINIMES :

Le 9 avril à 17 heures :
FREJUS/SAINTE-ANASTASIE
Le 16 avril à 17 heures 30 :
SAINTE-ANASTASIE/DRAGUIGNAN

RESULTATS DU 09/03 au 13/03 :

Victoire de nos Mini-Poussins à SAINT-TROPEZ : 6 à 2.

A SAINTE-ANASTASIE, nos Benjamins s'inclinent 22 à 36 contre SAINT-MANDRIER, ainsi que nos Minimes (garçons) contre SALERNE 54 à 38. Heureusement nos Cadets sauvent l'honneur chez eux en battant DRAGUIGNAN 52 à 49.

RESULTATS DES 19 ET 20/03 :

Samedi 19 mars à SAINTE-ANASTASIE, nos Benjamins sauvent l'honneur avec brio en battant DRAGUIGNAN (2ème de leur Poule) 20 à 17. Un grand BRAVO.

Désastre pour les Minimes et les Cadets: Minimes contre COGOLIN : 44 à 90
Cadets contre HTV.HYERES : 57 à 95

Nota : Minimes et Cadets adversaires de taille car GOGOLIN et HTV.HYERES sont en tête de leur Poule.



Grimés et déguisés les enfants des écoles n'ont pas failli à la tradition du carnaval en animant les rues du village.

DERNIERE MINUTE. Projection du samedi 2 avril
Dévolution Man avec S. STALLONE et WESLEY SMITH. Film d'action !

NAISSANCE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Jonathan BOULEN, né le 19 février.

Nous présentons toutes nos félicitations aux parents.

DECES

Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur René MAILLOT, décédé le 7 mars et de Madame Emilia CAZZULINO, décédée le 17 mars.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

CLUB DES CIGALES

La prochaine sortie organisée par notre club aura lieu le mardi 5 avril, départ 7 H 30 en direction de CAGNES/MER.

Au programme :

- Exposition internationale de la fleur coupée sur 25 000 m² d'espaces décorés.
- Visite guidée du vieux village médiéval.
- Repas restaurant.
- Visite du musée Renoir.

Prix total 210 Frs.

Inscriptions de suite. Tél. au 94.72.25.59 après 18 H S.V.P.

Veuillez noter que nous organiserons un repas dansant réservé à nos adhérents le dimanche 24 avril à midi, avec l'orchestre A. AGOSTINI.

Prix 150 Frs.

Inscriptions Tél. 94.72.25.59 après 18H S.V.P.

Les jeux de société avec goûter se poursuivent les 1er et 3ème vendredis, salle polyvalente de 14 H 30 à 18 H.

Ouvert à tous.

Le Président
Jo FADDA

ASSOCIATION BOULISTE LE NOUVEAU BUREAU EST ARRIVE !

Suite à la réunion du 19 mars 94, nous vous présentons les membres de l'Association Bouliste qui se compose de :

- | | | |
|-------|-----------|-----------|
| - M. | ORSINI | Paul |
| - Mme | GRISOLLE | Elvire |
| - Mme | PALLO | Dominique |
| - M. | PALLO | Yves |
| - M. | LOVERA | Sylvain |
| - M. | VIALLETON | Hervé |
| - M. | BOULIAN | Bernard |
| - M. | BOUILLON | Pascal |
| - M. | DEBONO | Didier |
| - M. | Edmond | |

La saison bouliste débutera le dimanche 27 mars 94 :

- concours de boules 2 x 2 choisis
 - participation de 400 F + 2/3 des mises.
- Les inscriptions se feront à 14 H 30 et le tirage aura lieu à 15 H au Bar des Amis.

Nous espérons que cette nouvelle saison se déroulera aussi bien que l'année précédente avec de nombreux participants. Pour tout renseignement, s'adresser au siège : Bar des Amis Tél. 94.72.21.85.

ASSURERAI TRAVAUX DE REPASSAGE, SOIT A DOMICILE (DE PREFERENCE), SOIT CHEZ MOI. TEL. 94.72.27.15. (HEURES DES REPAS).

CREATION D'UN NOUVEAU CLUB : "LES RANDONNEURS DE SAINTE-ANASTASIE"

Ce nouveau club a vu le jour en février dernier. Les membres sont issus pour la plupart du club des "Randonneurs de l'Issole", lui même toujours existant.

Ses objectifs sont un peu plus modestes que ceux du premier club, tant sur le plan des performances physiques qu'au point de vue administratif.

Comme auparavant, les marches ont lieu tous les mardis matin (rendez-vous à 8 H 30 devant la salle polyvalente).

Le club est ouvert à tous. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de SAINTE-ANASTASIE (Mme LAURENT).

La réunion trimestrielle du club à lieu le lundi 11 avril à 17 H. Elle est également ouverte à toutes les personnes intéressées.

La Présidente
Marie LAURENT

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Le Comité du Secours Populaire recherche à louer un local (entrepôt, garage ou autre ...).

Faire offre au 94.72.27.57 ou 94.72.20.00

GRANDE JOURNEE DU BASKET A SAINTE-ANASTASIE

Programme de la journée du lundi 4 avril 1994.

08 H 30 : Accueil des équipes, mise en place.

09 H 00 : Minimes G.
SALERNES/SOLLIES

09 H 30 : Cadet G.
SAINTE-ANASTASIE/BRIGNOLES

10 H 00 : Minimes G.
SAINTE-ANASTASIE/FORCALQUEIRET

10 H 40 : Cadets G.
SALERNES/SOLLIES

11 H 10 : Minimes G.
SOLLIES/BRIGNOLES

11 H 40 : Cadets G.
SAINTE-ANASTASIE/SALERNES

12 H 20 : Minimes G.
SAINTE-ANASTASIE/SALERNES

13 H 00 : Minimes G.
SOLLIES/FORCALQUEIRET

13 H 30 : Benjamins F.
SAINTE-ANASTASIE/BRIGNOLES

14 H 00 : Cadets G.
SOLLIES/BRIGNOLES

14 H 30 : Minimes G.
FORCALQUEIRET/BRIGNOLES

15 H 00 : Benjamins F.
SALERNES/BRIGNOLES

UN SUJET D'INTERCOMMUNALITE

Par délibération du 27/10/89, le Conseil Municipal a voté l'adhésion de la Commune au SIVOM du Pays Brignolais dans lequel chaque action mise en oeuvre fait l'objet d'une décision particulière de la part de chaque Commune.

Par délibération en date du 08/12/89, le Conseil Municipal a donné son accord "de principe" pour l'adhésion de la Commune à une opération programmée de développement économique et touristique entrepris par l'Association du Pays Brignolais.

Le 13/12/89, le Conseil Municipal a donné "son accord de principe" pour l'adhésion de la Commune à l'élaboration d'un plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier.

Le 27/12/89, le Conseil Municipal a donné "son accord de principe" pour adhérer à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.).

Aujourd'hui, compte tenu d'un ensemble de considérations liées à des perspectives économiques de développement et à la volonté de la Commune de SAINTE-ANASTASIE de participer avec efficacité à des structures de coopérations intercommunales intégrant des projets précis gérés dans un strict cadre syndical sans possibilité de dérapage budgétaire, le Conseil Municipal sera prochainement appelé à se prononcer sur l'opportunité de confirmer ou non ces accords de principe.

INFORMATIONS UTILES

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 03 avril.....Dr MATHIE.....94.59.62.97.

Le 04 avril.....Dr MATHIE.....94.59.62.97.

Le 10 avril.....Dr HYBRAM.....94.28.33.17.

Le 17 avril.....Dr ASPE.....94.48.85.20.

Le 24 avril.....Dr AZUELOS.....94.78.32.67.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, tiendra exceptionnellement sa permanence à la Mairie le jeudi 14 avril de 10 heures à 12 heures, et non le 7 avril, premier jeudi du mois.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, PARKING DES FERRAGES, de 14 heures à 15 heures 30, le MARDI 19 AVRIL 1994.

CAMION VENTE

"L'Outilleur Auvergnat" stationnera le vendredi 1er avril de 15 H 30 à 18 H 30, parking des Ferrages.

"Midi Outillage" stationnera le mercredi 20 avril, parking des Ferrages.

ALIMENTATION de la PLACE

ANNIE FABRE
Fruits et Légumes
Charcuterie
Droguerie
Poissonnerie tous les vendredis
Tél. 94.72.22.50.

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :

- s'adresser ou téléphoner à la Mairie 94.72.21.19.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :

- téléphoner au 94.72.24.91.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

C.C.F.F.

Véhicule de première intervention en cas d'incendie.

Comme les années précédentes, le véhicule municipal de première intervention est mis en service depuis le 15 mars.

1) En semaine et durant les heures ouvrables il est assuré par le personnel municipal (94.72.21.19.).

2) En dehors des heures ouvrables et durant le week-end, un service de permanence est organisé :

Tél. 94.72.24.91. (Garde)
94.72.25.85. (Adjoint Sécurité)
94.72.23.22. (Président C.C.F.F.)
94.72.24.05. (Maire)

Dans tous les cas, téléphoner prioritairement au 18 (Pompiers).

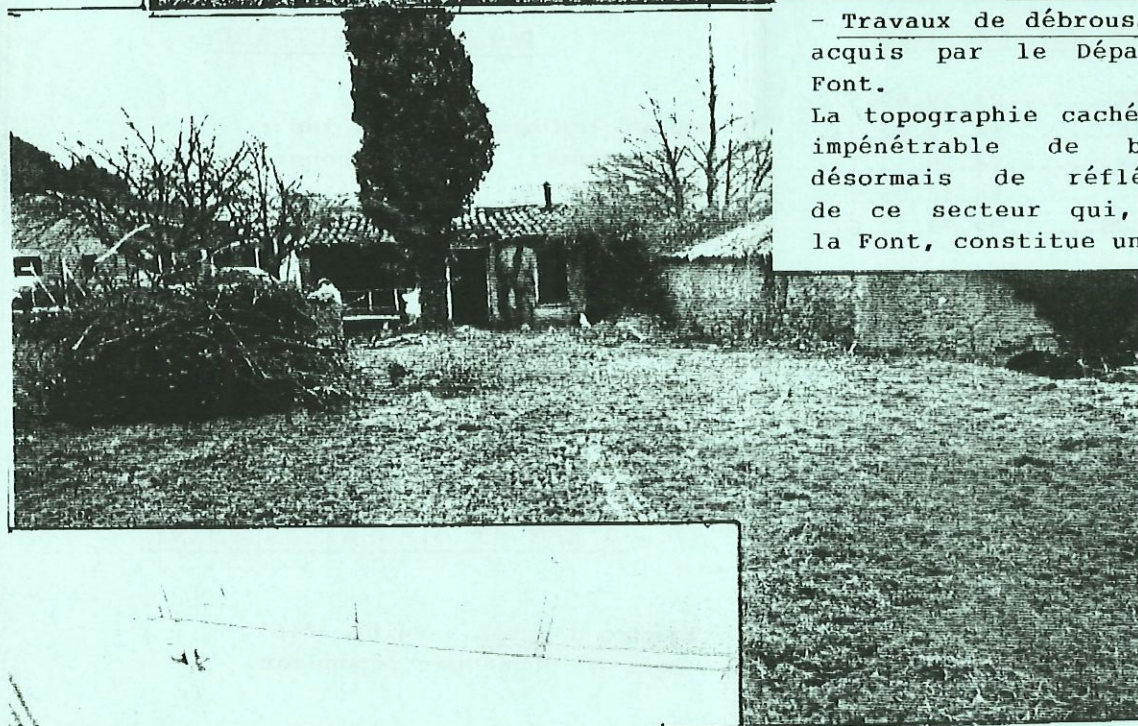
TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
DU 15 FEVRIER AU 15 MARS

- Travaux de démolition d'une maison menaçant ruine.



- Travaux de débroussaillage des terrains acquis par le Département au Pré de la Font.

La topographie cachée par une épaisse zone impénétrable de broussailles permettra désormais de réfléchir à l'aménagement de ce secteur qui, s'ajoutant au Pré de la Font, constitue un site remarquable.

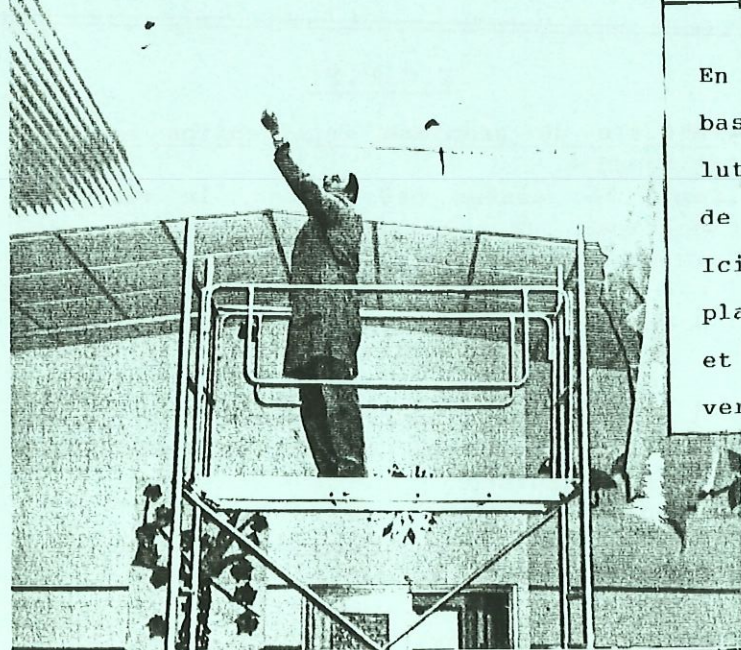


L'emplacement ci-contre sera aménagé en espace de jeux pour enfants. Il sera clôturé par mesure de sécurité mais les activités seront placées sous la responsabilité des parents.

Ecole Maternelle

En 1990, un simple film de polyane fixé à la base du puits d'éclairage de la salle d'évolution avait entraîné un gain de température de 7°.

Ici, ce film provisoire est remplacé par des plaques de verre synthétique dont la durée et l'efficacité thermique sont celles d'un verre normal.



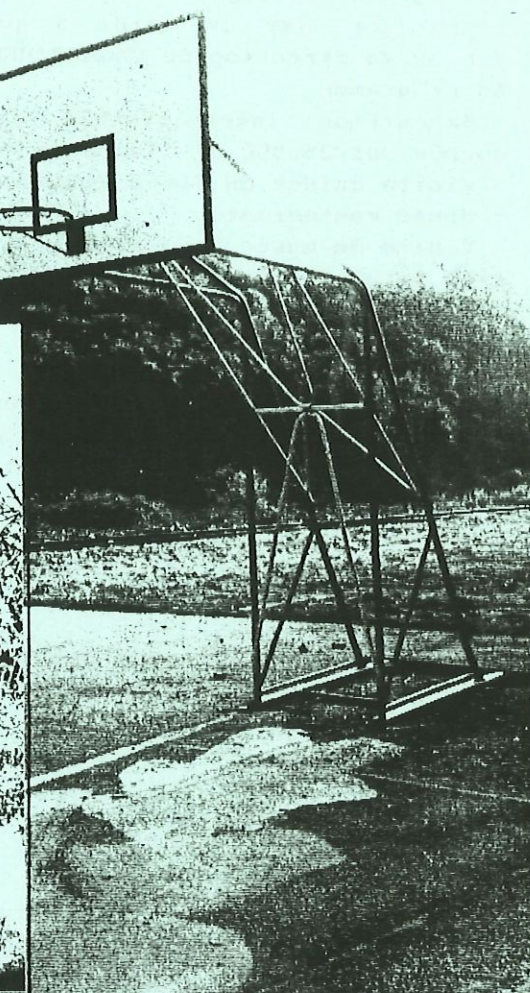
- Mise en place des panneaux électoraux.

- Préparation de la salle polyvalente en vue des élections cantonales.

- Réparation des panneaux de basket-ball, Place de la Gare : fixation des cercles avec filets.

Cette réparation, faite à la demande des jeunes, est placée sous leur sauvegarde.

- Achèvement du local des "Cigales" rue du Pont Vieux, selon le calendrier prévu. Cette dernière tranche comprend le crépisage.



PREVENTION INCENDIE

Depuis le 15 mars et jusqu'au 31 mai, l'incinération des résidus de débroussaillage est soumise à déclaration. Les imprimés sont disponibles en Mairie et doivent être déposés au plus tard 7 jours avant l'opération de brûlage.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de SAINTE-ANASTASIE organise le Lundi de Pâques, 4 avril 1994, de 7 H à 19 H, Place de la Gare :

- Foire à la Brocante
- Marché Paysan
- Marché aux Puces
- Foire Artisanale.

Buvette, sandwiches, café toute la journée.

Renseignements :

Tél. 94.72.22.50. ou 94.72.24.67.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION ELEVES INFIRMIERS

MISSION AIDES

L'association E.I.M.A. (Elèves Infirmiers Mission Aides) de l'I.F.S.I. (Institut de Formation en Soins Infirmier) du C.H.G. de HYERES, est une association à but non lucratif (loi 1901).

Dans le cadre de notre association, nous sommes donné comme mission d'aider, dans un premier temps, les enfants hospitalisés de notre région.

Ainsi une grande "COLLECTE DE JOUETS" au profit de ces enfants est organisée à

SAINTE-ANASTASIE, du 28 mars au 1er avril (ces jouets peuvent être déposés à la Mairie, aux heures ouvrables).

Venez nombreux, vous ferez des heureux.

N.B. Si vous désirez adhérer à notre association et ainsi nous aider dans notre mission, prendre contact auprès de Mlle GORIOT Nadège (Elève Infirmière) au :

94.72.20.75. ou 94.35.26.46.

L'adhésion annuelle est de 20 F.